

Séance 1

La morphosyntaxe concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronoms, etc.), de l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase.

La *morphosyntaxe* est définie dans le Petit Robert comme « l'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés ». Une telle définition met bien en valeur le caractère fondamental de cet aspect du langage. Toutefois, ce terme est assez récent (1960 d'après le Petit Robert) et c'est pourquoi sa signification peut paraître obscure pour le non linguiste, en dépit du fait qu'il recouvre un ensemble de caractères que l'on retrouve dans toutes les langues.

Les termes plus souvent connus des non-spécialistes sont ceux de *lexique*, l'ensemble des mots qui compose une langue, et de *syntaxe*, l'ensemble des relations entre les éléments qui composent le lexique. La connaissance de ces deux objets, lexique et syntaxe (auxquels on peut ajouter au moins la phonétique, la phonologie, la sémantique et la pragmatique) est fondamentale pour parler et comprendre une langue.

Pourquoi alors introduire la notion de morphosyntaxe, qui semble recouvrir celle de syntaxe ? Simplement parce que la syntaxe (la manière dont se compose une langue) ne se réduit pas à des combinaisons de mots. Les mots eux-mêmes peuvent se modifier, avec une portée sémantique et une portée syntaxique. Par exemple, le mot « regard » peut se modifier pour devenir « regarder, regarderons, regards, regardant, etc. ». Ce processus interne au lexique est appelé *morphologie*. La morphologie modifie le sens des mots, mais aussi leurs caractéristiques syntaxiques, c'est-à-dire la nature de relations qu'ils entretiennent avec les autres mots. C'est pourquoi l'étude de la syntaxe ne peut se réduire à l'agencement des mots et comprend des éléments de morphologie.

C'est pour désigner cette étude conjointe de la *morphologie* (dans ses aspects syntaxiques) et de la *syntaxe*, étude visant à décrire la formation des énoncés, que l'on parle de *morphosyntaxe*.

- Syntaxe < grec *sun* 'ensemble' + *taxis* 'disposition' : ordonnancement des constituants de la phrase pour constituer un ensemble cohérent.

- Morpho < grec *morphê* 'forme' : formes des constituants, qui dans les langues flexionnelles comme le français, sont susceptibles de changer selon les attributs grammaticaux (genre, nombre, temps, etc.) et les accords (sujet-verbe, article-nom-adjectif, etc.). Il est question ici de morphologie grammaticale, par opposition à la morphologie lexicale.

La morphosyntaxe en français

En français, la morphosyntaxe s'exprime de manière lexicale, flexionnelle, contextuelle (formes obligatoires comme les clitiques et les mots purement grammaticaux) et positionnelle (formes optionnelles qui concernent l'ordre des groupes de mots), chaque codage pouvant avoir plusieurs variétés. Dans la théorie de la grammaticalisation (Hopper & Traugott, 1997), on définit une relation historique des formes, lexicales < flexionnelles < contextuelles < positionnelles, qui résume l'idée que les modifications les plus internes (les plus proches de la racine d'un mot) sont les plus anciennes dans l'histoire d'une langue et les plus obligatoires.

Ainsi les formes du futur simple (je ferai) sont plus anciennes que les formes du futur périphrastique (je vais faire). Les modifications les plus externes (positionnelles) sont les plus récentes et les plus vivantes, c'est-à-dire les plus faciles à modifier et celles qui servent à créer le plus de nouvelles formes. Par exemple, « trop » remplace « très » chez la plupart des jeunes en région parisienne, mais une telle modification serait peu envisageable dans les flexions d'un verbe. Une autre propriété des langues est fondamentale pour expliquer l'organisation de la morphosyntaxe en français : il s'agit de l'effet de fréquence. Cet effet dit que les formes les plus fréquentes sont les plus automatisées et les plus stables, lors de l'acquisition du langage comme lors de son utilisation chez l'adulte. Ceci explique la persistance de formes irrégulières lors de l'évolution au cours des siècles et participe à la complexité du système morphosyntaxique du français (Bybee, 2002).